



## Marseille : Le Corbusier enfin classé à l'Unesco

Lundi 18/07/2016 à 08H03

**Son œuvre architecturale, dont la Cité radieuse, a été classée hier à Istanbul au Patrimoine mondial de l'humanité**



Inaugurée en 1952, la Cité radieuse sur le boulevard Michelet mesure 137 mètres de long. Plus de 1 200 personnes y vivent. Photo Thierry Garro

La bouteille de champagne avait été gardée au frais. Ils vont pouvoir la déboucher. Depuis leur appartement du 6<sup>e</sup> étage de la Cité radieuse, Nathalie et Charles Tissier ne cachent pas leur fierté. "Yes, ça y est, c'est bon !", lance à l'unisson le couple avec un enthousiasme non feint. Attendue, espérée, souhaitée, l'œuvre architecturale de Le Corbusier, dont celle sur le boulevard Michelet, a été classée hier à Istanbul au Patrimoine mondial de l'humanité.

Par deux fois, en 2011 et 2014, le dossier porté entre autre par l'association des sites Le Corbusier avait été retoqué. Pas cette fois. "C'est la récompense d'un travail de longue haleine. Une concertation de plus de 10 ans", s'enthousiasme au téléphone depuis la Turquie, son président, Benoît Cornu,

également 1er adjoint à Ronchamp en Haute-Saône, où se trouve une des œuvres. *"Mais ce n'est pas un aboutissement, prévient-il car cette inscription au Patrimoine est aussi une responsabilité. Il faut désormais la valoriser, la protéger"*.

Car comme tout patrimoine, et celui de la Cité radieuse en particulier, *"on ne peut pas faire n'importe quoi"*. Pour avoir construit un pont près d'un site protégé, la ville de Dresde en Allemagne a perdu sa distinction en 2009. *"Je ne me fais pas trop de souci pour Marseille, confie Benoit Cornu. Je sais que les habitants de l'immeuble sont très très actifs pour la préservation et qu'ils tiennent à valoriser ce lieu de vie"*.

### **Un immeuble à préserver**

Des passionnés de la "maison du Fada" très engagés dans l'entretien de la fameuse tour. Le toit a été refait. L'une des façades aussi. L'autre est en cours. Des travaux qui ont un coût et aussi prestigieuse soit-elle, l'inscription au Patrimoine ne s'accompagne pas d'une enveloppe pour financer les projets. *"Depuis 3 ans, la Ville ne donne plus rien", glisse anonymement dans un couloir une habitante. Ce serait bien qu'elle mette la main à la poche pour s'assurer de l'avenir". "La Ville a été et sera toujours un partenaire du Corbusier et de ses habitants, mais il faut qu'ils nous préviennent ou nous présentent un devis lorsqu'ils veulent lancer un chantier"*, se défend l'adjoint au maire en charge du Patrimoine, André Malrait. Se félicitant de la distinction, l'élu marseillais qui a connu Charles-Édouard Jeanneret-Gris, dit Le Corbusier, s'attend par ailleurs *"à une hausse des visites touristiques grâce à la distinction"*.

De 53 000 visiteurs par an - soit le deuxième site privé le plus visité à Marseille après la Bonne Mère - l'affluence pourrait grimper en flèche avec *"les tour operator ciblant uniquement les Patrimoines de l'Unesco"*, révèle Benoît Cornu. *"Les visites groupées de l'office de tourisme fonctionnent bien. Mais comment gérer les visites individuelles ?"*, s'interroge au pied de la tour Jacques Delemont, président de l'association des habitants. Une question qui sera sans doute inscrite dans le futur plan de gestion du nouveau site classé au Patrimoine mondial de l'Unesco.

Eric Miguet